

Bibliothèques municipales - Acceptation d'un don pour le fonds Gascar

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Jean-Pierre Fournier, fils de l'écrivain Pierre Gascar (1916 - 1997), offre à la bibliothèque un ensemble de manuscrits, d'ouvrages et de photographies relatif à son père.

Cet ensemble comprend sept manuscrits autographes, des lettres reçues de Maurice Genevoix, Max Pol Fouchet, Philippe Hériat, 21 textes en édition originale dans des revues, 46 photographies concernant la famille, la jeunesse et l'activité littéraire de Pierre Gascar. La liste détaillée est consultable à la Bibliothèque d'Etude et de Conservation.

Ce don permet d'enrichir le fonds Gascar dont la constitution a débuté en 1998 avec les dons de Mme Alice Gascar et de l'écrivain Guy Rohou.

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal est invité à accepter cette donation qui sera intégrée au patrimoine de la Ville pour un montant de 8 000 €.

Il convient de passer les écritures budgétaires d'intégration au budget 2003 en dépenses au 90.321.2162.89032 (fonds ancien des bibliothèques) 20200 et en recettes au 90.321.1025.89032.20200.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette donation.

Récépissé préfectoral du 23 janvier 2003.